

Marius Feraud

Lou Rabayaire de Martegalado Tome I

Marseille

1859-1862

Mes lecteurs seront sans doute étonnés que, ex-observateur acharné des soi-disant règles orthographiques de notre langue maternelle, je m'en sois écarté d'une manière radicale. Aux observations qu'on pourrait m'adresser à ce sujet, j'ai deux réponses à faire; la première est, que mon petit livre étant essentiellement destiné à la partie du public qui parle encore le provençal, il fallait, pour être compris de ce public, écrire notre idiome tel qu'il est parlé actuellement et non comme quelques rétrogrades prétendent qu'il devrait l'être.

La deuxième est que, par la position que j'ai eu de gérant-propriétaire du journal provençal lou Cassaire, il m'a été permis de suivre les discussions plus ou moins savantes sur l'orthographe provençale qui ont occupé les colonnes de ce journal pendant ses trois années de durée. Ces discussions au lieu de me fixer, n'ayant apporté chez moi qu'obscurité et indécision, j'ai trouvé plus rationnel de ne me servir que de signes représentant notre langue parlée, soit le système purement phonétique; ou bien encore, et pour m'exprimer plus clairement, j'ai employé une orthographe que je puis qualifier de miroir fidèle des sons et de la prononciation de l'idiome provençal actuel, dialecte Marseillais.

Une seule mais indispensable observation:

Lorsque la voyelle finale d'un mot s'unit avec la voyelle initiale du mot suivant, de manière à former une diphtongue, la première est imprimée en italique. C'est ainsi que "sèrvi à taoulo" se prononcera "sèrvia taoulo", "aprè avé" aprèavé, etc.

Je ne prétends pas fonder une nouvelle école ni tâcher de prouver que j'ai raison; mais je reconnâtrai mon système comme le plus naturel, jusqu'à ce que Messieurs les grammairiens se soient définitivement mis d'accord, et nous aient décrété les lois immuables qu'ils élaborent depuis si longtemps, et auxquelles d'avance je promets de me soumettre.